



## EXTRAIT DE PROCES-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL

Date de la séance : 17 juin 2024

Présidence : Monsieur Cédric Longchamp

### LE CONSEIL COMMUNAL DE MONTILLIEZ

Considérant que cet objet figure à l'ordre du jour,

Vu le préavis de la Municipalité n° 34/2024 concernant l'ajustement du bilan pour le passage  
au MCH2,

Oui la commission de gestion et finance,

#### DECIDE :

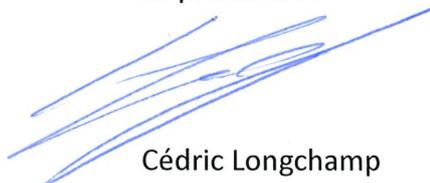
**de reclasser** les immobilisations suivantes :

- La Carrée, ch. De la Lignée 2 à Sugnens, no 3040 ECA
- Ancien Collège de Dommartin, route du Temple 14 à Dommartin, no 1032 ECA
- Bâtiment communal, ch. De la Lignée 1 à Sugnens, no 3033a

du patrimoine administratif au patrimoine financier.

Ainsi délibéré en séance du 17 juin 2024.

Le président :

  
Cédric Longchamp



La secrétaire :

  
Laureen Pittet